



LE CRISTO LIEN

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN
SYNDICAT PROCHE DE VOUS**
Un syndicat de continuité



Edito de rentrée

Ainsi va la vie.....

Pourquoi ce titre, pour cet édit ? J'ai hésité entre « tout va très bien Mme la marquise » et « ainsi va la vie »....

Le premier me ramenait deux mois en arrière, lors de la réunion de rentrée de Mme la rectrice où mon homologue du SNPDEN (syndicat UNSA des chefs d'établissements) avait, de manière fort « chantante », exprimé ses attentes, ses craintes à l'occasion de cette rentrée scolaire dans l'académie de Créteil....au fond, quoi que l'on fasse ou que l'on dise ...tout va très bien....enfin, pas vraiment.

Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour que la fonction publique se retrouve dans la rue. Une première depuis dix ans à un tel niveau, puisque 9 syndicats appelaient à cesser le travail ce 10 octobre 2017.

Pour l'UNSA-fonction publique, les revendications étaient claires et pouvaient se résumer en une seule lettre : **M** comme ... **M**aintenant. L'augmentation du pouvoir d'achat c'est **MAINTENANT** ! - engagement du candidat, désormais Président, du 12 avril 2017.

Mais entre le 12 avril et la fin des vacances d'été, il y a l'été, passé oui, puis la période de l'été indien - traduction : le temps semble venu de nous plumer.

Gel de point d'indice, jour de carence rétabli, augmentation de la CSG non compensée pour les fonctionnaires, suppression sur 5 ans de 120 000 postes dans la totalité de la fonction publique.

Pour A&I-UNSA c'est NON :

L'Etat doit tenir ses ENGAGEMENTS.

Mais comme dirait notre ministre de l'Education nationale et (ex-recteur de l'académie de Créteil : « Rétablissons la confiance ».

La transition est toute trouvée pour évoquer la situation de notre académie de Créteil.

Comme il fallait s'y attendre, le mouvement inter académique des attachés et des SAENES s'est une nouvelle fois soldé par une fuite de nos collègues vers la province. Mme la rectrice s'en est même (presque) amusée, lors de cette réunion de rentrée (au temps orageux... il était presque drôle de voir certains se mouiller enfin), constatant

et faisant applaudir le seul « perdre » entrant chez les Cristoliens.

Ajoutez à cela, l'effet désastreux de la BIEP, vous obtenez au moins 18 postes d'adjoints gestionnaires de catégorie A vacants ; et des postes, dans tous les corps, C, B, A, dans les EPLE, les services déconcentrés, le supérieur, occupés par des contractuels par dizaines.

Mais pourquoi notre académie, proche de Paris, avec bien des atouts, rebute-t-elle à ce point ?

Il faudra, tout de même, un jour se pencher sérieusement sur :

- Le régime indemnitaire pratiqué dans l'académie de Créteil qui reste toujours en décalage avec les autres ministères, voir les autres académies ! L'argent ne fait pas toujours le bonheur ou le bien-être au travail mais il permet de vivre, même chichement.
- Les conditions de travail, dans les services, où les mutualisations et les restructurations



inquiètent. Dans le supérieur, où la place de l'AENS est sans arrêt remise en cause. Dans les EPLE, où la charge de travail ne cesse

d'augmenter.

Voilà ce qui accélère le turn-over dans une académie qui se vide : le manque de moyens (humains et financiers), une véritable reconnaissance du travail et des missions accomplies.

Fatigués...nous sommes, déjà fatigués....c'est ce que j'entends depuis des semaines....il faut dire que la campagne de bourses nationales 2017 est un exemple d'impréparation en la matière...merci pour le travail occasionné à nos collègues... merci pour toutes les familles

N°21 de NOVEMBRE 2017

qui risquent de baisser les bras et renoncer à une aide pourtant bien précieuse.

Encore une fois, pour A&I-UNSA,

la réforme : oui ; mais le passage en force : non !

Je ne veux pas être trop long pour cette première.

L'équipe académique A&I-UNSA a toujours été à vos côtés.

Nous ne sommes pas des adeptes du « je parle et j'écris pour ne rien dire » ou de la critique pour la critique.

Notre présence dans tous les groupes de travail (CAPA, CHS, CTA, CTS, GT) est notre meilleure arme pour vous défendre et pour vous faire entendre.

Ainsi va la vie.

Serge Lagauzère, votre secrétaire académique.

Une première à la réunion de rentrée scolaire du 25 août 2017, présidée par Mme la rectrice :

INTERVENTION D'A&I-UNSA

Merci Mme la rectrice d'académie de donner un temps de parole à notre organisation syndicale : A&I-UNSA.

Nouveau secrétaire académique succédant ainsi à Florian Sidobre, je suis aussi secrétaire national pour le corps des SAENES.

Tout d'abord, au nom de notre organisation et de sa section de Créteil, je voulais souhaiter la bienvenue aux « entrants » dans l'académie. Qu'ils soient, adjoints gestionnaires, ou administratifs dans les services (nous saluons notre nouveau DRH), mais aussi qu'ils soient personnels de direction.

Cette académie, dont on parle souvent, et quelquefois en mal : académie difficile, académie où on ne fait que passer.

C'est une académie où, certes, il y a de quoi s'occuper, mais où l'on progresse, où l'on se forme, où le dialogue et l'humain ont encore une certaine place. C'est donc aussi une académie jeune et dynamique.

N'ayez pas peur ! Nombreux sont ceux qui ont développé une belle carrière dans cette académie de Créteil.

Belle réussite à ceux qui abordent de nouvelles fonctions : agents comptables, adjoints gestionnaires, chefs d'établissements et adjoints pédagogiques.

Après ces quelques mots d'accueil, nous voulons évoquer le « bilan » ou les perspectives en termes de personnel pour cette rentrée.

Il semble que tous les postes d'agents comptables soient pourvus. On ne peut pas en dire autant pour les postes d'adjoint gestionnaire de catégorie A.

Il apparaît que le solde négatif se compte par dizaines. Le nombre « d'agents » administratifs non titulaires en poste se compterait, lui, par centaines.

Ces faits nous inquiètent.

Il n'est pas question, ici, d'évoquer les dossiers qui relèvent du niveau ministériel, ou de la fonction publique : PPCR, RIFSEEP et requalification des emplois.

Cependant, pour ces deux derniers dossiers, l'UNSA souhaite préciser sa position en quelques mots :

1. Nous avons manifesté notre opposition à ce nouveau régime indemnitaire. Les faits montrent que nous avons

raison. Nous avons pointé ses incohérences. Cependant, et dans ce contexte, nous devons faire avec.

Il est important, Mme la rectrice, que notre académie soit attractive (le montant de l'indemnitaire est différent d'un ministère à l'autre et d'une académie à l'autre), notre académie n'est pas bien classée à ce niveau.

Elle doit être en capacité d'indemniser ceux qui, pour des raisons exceptionnelles, exerceraient des missions ne relevant pas de leur service. C'est fréquemment le cas chez nous.

En d'autres termes, il ne doit pas y avoir de « prime de Noël », à l'Education nationale, mais une reconnaissance mensuelle du travail réalisé.

2. Le plan de requalification des emplois.

A l'initiative du précédent ministre, ce plan triennal s'est terminé en 2017. Il prévoyait la requalification de 900 postes de C en B et 300 postes de B en A. La mise en œuvre a été laborieuse, mais les objectifs ont été atteints de B en A. Par contre, ils ne l'étaient pas de C en B (sources ministérielles 2017).

Nous vous demandons, Mme la rectrice, de poursuivre ce plan (d'autres académies se sont déjà engagées dans cette direction).

Un trop grand nombre d'agents exercent des missions relevant du corps supérieur.

A&I-UNSA rappelle, pour être tout à fait précis, que les missions d'adjoint gestionnaire relèvent du corps des attachés, pas celui des SAENES et encore moins de celui des adjoints administratifs.

Pour terminer, nous demandons aussi qu'il soit mis un terme au secrétariat d'intendance, sans secrétariat.

Enfin, pour A&I-UNSA, il n'y a pas d'équipe de direction sans adjoint gestionnaire reconnu, sans adjoint gestionnaire de la fonction publique d'état.

Nous sommes à la disposition de tous les collègues que nous représentons dans les différentes instances rectorales et nationales.

Merci de votre attention et bonne rentrée à tous.

Serge Lagauzère, votre secrétaire académique

Compte rendu d'audience avec Mme la directrice des services académiques du VAL-DE-MARNE du 29/09/2017

Présents :

Mme Mouquet-Burtin, DASEN,

Mme Macresy-Duport, secrétaire générale

Pour A&I-UNSA Créteil :

Mme Juraver, Mrs Lagauzère et Gracchus.

Début de l'audience : 14h15

Après avoir remercié chaleureusement Mme la directrice de sa présence à l'audience et souligné l'accueil réservé à notre équipe de tractage le jeudi 28/10/17, nous abordons les points fixés à l'ordre du jour.

1. La rentrée scolaire 2017 à la DSDEN.

- Il y a approximativement 180 personnes qui travaillent dans les services académiques (y compris les personnels en circonscription).
- Il n'y a pas de postes vacants et le mouvement inter-académique a été réduit à pratiquement rien. La DASEN n'ignore pas les effets de la BIEP.

2. Les relations avec le département du Val de Marne.

- Nous souhaitons attirer son attention sur les difficultés financières connues par les collègues en relation avec la DGF 2017. Madame la directrice n'était pas en poste en 2016, nous lui exposons la manière d'opérer du CD94 : groupe de travail sur la DGF et application pour la DGF 2017 des conclusions de ce GT. Nous mettons en évidence la brutale suppression de la pondération et les conséquences sur l'élaboration des budgets. Madame la DASEN met en évidence le problème de la sincérité budgétaire.
- Nous évoquons le manque de transparence du CD94 en la matière. Nous évoquons aussi la mise en difficulté des collègues adjoints/gestionnaires (surtout les débutants)
- Nous plaçons ce point dans la perspective d'une « grand-messe » organisée par le CD94 et où la DASEN serait conviée.

Mme la directrice nous informe que cette réunion, si elle est organisée cette année ne le sera pas de la même façon. La formule ne semble pas convenir à Mme la vice-présidente du CD94.

La DASEN insiste cependant sur le fait qu'il ne faut pas ignorer les actions très positives du CD94, en matière d'éducation.

3. La campagne de bourses des collègues 2017.

- Nous mettons l'accent sur le traitement aléatoire de ce dispositif de traitement en ligne des dossiers de bourses, puisque nous appliquons cette année ce que d'autres académies testent encore...
- Nous précisons que la durée de la campagne est mal adaptée à notre calendrier de gestion des frais de restauration (fin de la campagne la veille des congés d'automne)

- Que l'outil n'est pas exempt de « bugs »
- Nous estimons que nous avons été mal informés et qu'un travail en commun avec les chefs d'établissements aurait dû être initié dès le début juin puisqu'ils étaient, eux « dans la boucle » depuis fin mai.
- Que les familles étaient dans certains cas peu préparées ou même pas équipées pour traiter ces demandes. Cela se solderait par une chute du nombre de boursiers et une augmentation des créances.
- Nous soulignons enfin, le surcroît de travail pour nos collègues, déjà débordés.

Mme la directrice entend nos arguments mais rappelle qu'elle n'a aucun moyen d'action en la matière.

4. Action syndicale et permanences à la DSDEN.

- Nous envisageons de tenir des permanences à raison d'une à deux heures par mois.
- Nous signalons qu'il n'y a pas de panneau d'affichage syndical au 3^{ème} étage.

Mme la directrice précise que c'est parce qu'il y a très peu de personnels administratifs à ce niveau et qu'il est partagé avec d'autres organismes.

5. Point sur nos mandats syndicaux.

Nous faisons état de nos positions sur le RIFSEEP, sur PPCR et sur le plan de requalification des emplois de C en B et de B en A.

A ce sujet la DASEN précise que tous les postes (ou presque) de secrétaire d'IEN sont requalifiés en B.

Elle ne se prononce pas sur PPCR ou l'indemnitaire.

6. Conclusion :

A l'approche de la période électorale, nous précisons que nous voulons redoubler d'activité.

Nous évoquons enfin, la communication syndicale, telle que règlementée et organisée par le rectorat ; et insistons sur le fait qu'elle doit être respectée par tous.

A&I-UNSA est à l'écoute de tous les personnels, de tous les corps, quelle que soit la fonction et notre mission première est la médiation en cas de tensions.

A&I-UNSA la remercie une nouvelle fois et nous souhaitons que cela serve d'exemple à ces collègues car les DASEN du 93 et du 77 n'ont toujours pas répondu à la demande d'audience.

Fin de l'audience à 15h15

Compte-rendu CAPA des ADJAENES du 16 octobre 2017

Président de séance : M. Cuisset

Secrétaire : Mme Leroy

Secrétaire adjoint : M. Charrondière

M. Moissette, se présente (nouveau DRH), ouvre la séance et demande si il y a des déclarations liminaires.

J'expose à mon tour la déclaration liminaire d'A&I-UNSA (voir déclaration ci-dessous).

Présents : 10 personnels de l'administration

Dont 6 représentants des personnels

(1 FO, 1 A&I UNSA et 4 SNASUB-FSU)

M. Moissette me répond qu'en ce qui concerne le plan de requalification, l'académie de Créteil a été au-delà de ce qui avait été préconisé.

J'en profite pour lui demander quel est, à ce jour, l'effectif des agents de catégorie pour l'académie de Créteil. Monsieur Cuisset

N°21 de NOVEMBRE 2017

me remercie d'avoir posé cette question : il communiquera la semaine prochaine car il n'a pas de réponse dans l'immédiat.

M. Moissette quitte la séance car il a une autre réunion avec Mme la rectrice. Il laisse la présidence à M. Cuisset qui entame l'étude de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2017. Adopté à l'unanimité.

2. Entretiens professionnels : recours.

Il y a 6 recours formulés par des agents suite à leur compte-rendu d'entretien professionnel. Il y a retrait des mentions n'ayant pas à apparaître dans un CEP.

3. Titularisations : il y a 5 agents proposés à la titularisation avec avis favorable de la CAPA.

Une titularisation pour un agent bénéficiaire d'un contrat PACTE (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12686>).

En ce qui concerne les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, il y a 3 titularisations et une fin de contrat.

4. Demande d'accueil en détachement : 2 agents ont fait une demande, la CAPA réponds par un avis favorable.

5. Il y a un additif aux tableaux d'avancement des ADJAENES de juin 2017.

En effet, suite à des réussites au concours SAENES ou à des départs pour convenances personnelles, 1 agent obtient le tableau d'avancement à la 1ère classe, 4 agents au principal de 2ème classe et 4 au principal de 1ère classe.

Il n'y a pas de questions diverses. Fin de la séance : 11 h 10.

Franck Charondière, commissaire paritaire académique des C

DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPA DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 16 / 10 / 2017

Monsieur le président, Chers collègues

Il y a moins d'une semaine, neuf syndicats, une première depuis 10 ans, des trois versants de la fonction publique appelaient à la grève, afin de protester contre le gel (à nouveau) du point d'indice, la hausse de la CSG, la suppression de 120000 postes sur 5 ans et de manière générale la baisse du pouvoir d'achat qui touche plus durement encore les bas salaires et en particulier le corps des adjoints administratifs.

L'UNSA, syndicat réformiste et progressiste a donné de la voix pour dénoncer ce que nous considérons comme une attaque contre la fonction publique, contre le service public aux usagers.

C'est un mauvais signal qui est envoyé à un moment où notre pays a besoin d'une fonction publique efficace, professionnelle et reconnue.

A&I-UNSA, depuis plus de 20 ans maintenant, a été force de propositions, s'imposant dans tous les débats, apportant ses idées et projets dans toutes les négociations. Nous avons obtenu beaucoup pour tous les corps et dans tous les domaines, mais il reste beaucoup à faire, en particulier pour les adjoints administratifs.

Il est encore aujourd'hui nécessaire de rappeler nos positions :

1. le plan de requalification de C en B sur 3 ans n'a pas été respecté. La transformation de 300 postes par an sur trois ans affiche un solde négatif de plusieurs centaines de postes.

Nous demandons la poursuite de ce plan ministériel.

2. Le PPCR (parcours professionnel carrière et rémunération), qui, pour les catégories C doit se poursuivre jusqu'en 2020 doit être confirmé.

Nous demandons la poursuite de plan de revalorisation des carrières et rémunérations

3. *Nous demandons un ClgEM des adjoints administratifs, à l'exemple du corps des attachés. Seul moyen pour nous de bénéficier de l'inter ministérialité en matière de mobilité et de politique indemnitaire.*

4. *Nous demandons une gestion nationale du mouvement inter-académique, à l'exemple des Saenes et des attachés.*

5. *Nous demandons une harmonisation nationale du RIFSEP et une politique académique adaptée à l'attractivité.*

Sur la campagne des bourses 2017-2018, nous déplorons un manque de formation quant à la mise en application du nouvel outil de mise en ligne des dossiers.

Nous rappelons, enfin que l'UNSA est contre le recours aux emplois précaires (et par définition la gestion brutale qui en est pratiquée) et contre toute forme de contractualisation de la fonction publique.

A&I-UNSA Créteil remercie nos collègues du service de la DAP pour leur disponibilité et les assure de leur soutien en cette période, où, nous le savons, les conditions de travail dans cette division ne sont pas aisées.

M. le président, plus que jamais, A&I-UNSA reste attaché au service public d'éducation et au respect que méritent ses personnels administratifs.

Franck Charrondière, commissaire paritaire académique des C

COMPTE RENDU CAPA SAENES DU 19 Octobre 2017

début de séance 10h00

Présidé par M. Moissette, secrétaire général adjoint

M. Cuisset, chef de la division administration et des personnels

Présents pour A&I-UNSA :

Mme Bléhaut, Mme Panhalleux, Mme Sarr, M. Dubois et M. Dhaisne (expert pour le point des entretiens professionnels)

M. Moissette présente l'ordre du jour et sollicite un secrétaire de séance et les déclarations.

A&I-UNSA (Mme Bléhaut) se propose comme secrétaire de séance.

Suite à la lecture de la déclaration d'A&I-UNSA, (aucune déclaration des autres organisations syndicales), M. Moissette

remercie A&I-UNSA pour sa déclaration et apporte quelques éléments de réponse.

Concernant le CIA (complément indemnitaire annuel), une réflexion rectorale est en cours mais aucune modification pour le moment.

Syndicat Administration et Intendance Tour ESSOR - 14 rue Scandicci 93500 PANTIN

Tél. 01.57.14.07.80 – Fax : 01.48.40.45.95

Numéros AZUR 0811 468 015 - Fax. 0811 468 016 e-mail: aeti@aeti-UNSA.org

N°21 de NOVEMBRE 2017

Pour les points d'ordre national, aucune réponse rectorale.

Pour les autres points évoqués, M. Cuisset informe l'assemblée que le plan de requalification sur Créteil est au-delà des demandes ministérielles (17 postes de C en B), mais 231 contractuels sont affectés sur des postes vacants essentiellement dans le corps des C.

Sur les concours, toutes les personnes des listes principales et complémentaires sont nommées.

Un groupe de travail sera réuni pour faire le bilan de la rentrée scolaire 2017/2018.

L'étude de l'ordre du jour commence :

1. Procès-verbal du 31 mai 2017 adopté à l'unanimité. (Arrivée de Mme Attal),

2. Les recours au nombre de 3 sont présentés par M. Cuisset avec des interventions d'A&I-UNSA, la DAP va écrire aux personnes concernées pour expliquer les décisions qui ont été prises,

3. Les titularisations : les renouvellements des stages concernent principalement des agents en congé maladie ou maternité ou temps partiel :

- 6 personnes sont en prolongation de stage pour cause de congé maternité. Ces situations seront revues au mois de mai 2018 en CAPA avec un effet rétroactif pour la titularisation.

4. Entretiens professionnels.

M. Cuisset nous informe qu'un bilan chiffré sur les évaluations professionnelles sera effectué pour la réunion de bilan. Il nous

indique que le retour des évaluations professionnelles des SAENES est plus favorable que celles des attachés.

Cette comparaison n'est pas une excuse valable, ni acceptable pour A&I-UNSA.

Concernant le retour des évaluations, M. Cuisset ne peut qu'acter que certains supérieurs hiérarchiques ne respectent pas cette obligation et nous informe que les dossiers reçus tardivement seront néanmoins étudiés.

A&I-UNSA exige que des sanctions soient prises contre les supérieurs hiérarchiques qui ne respectent pas la procédure.

Trois dossiers sont étudiés après contestation des collègues.

- Questions diverses.

M. Dhaines, nommé expert des entretiens professionnels pour cette CAPA, demande s'il est possible d'avancer la date des évaluations professionnelles. M. Cuisset nous indique que le rectorat se cale sur les dates ministérielles. Cependant, la circulaire relative aux entretiens professionnels pourrait être diffusée dès le mois d'avril avec une date limite de retour en juillet.

A&I-UNSA demande à M. Cuisset si le groupe de travail sur les zones aura bien lieu. Ce dernier confirme que le groupe de travail se tiendra en début d'année prochaine avant les mutations.

Fin de séance : 10H43

Les commissaires paritaires SAENES-A&I-UNSA

Les commissaires du B ont fait leur DECLARATION A&I-UNSA en voici les principaux points :

En prologue de la CAPA des SAENES du 19 octobre 2017 une déclaration a été lue par un membre commissaire paritaire A&I-UNSA.

Dans un premier temps, elle salue et prend acte des changements intervenus au secrétariat général d'académie.

Dans un second temps, elle évoque le climat national qui fait état des coupes sombres dans les effectifs, du gel des carrières et du pouvoir d'achat.

L'UNSA, syndicat réformiste et progressiste, s'inquiète de l'orientation de ces mesures.

Il est rappelé dans cette déclaration que l'UNSA a toujours été force de propositions dans les derniers grands chantiers : PPCR, Cigem et plan de requalification. Sur ce dernier point, nos commissaires paritaires ont demandé à Mme la rectrice :

- d'engager l'académie dans la poursuite des plans de requalification de C en B et de B en A.
- de prendre en compte l'accroissement continu des charges qui pèse sur tous les collègues qu'ils soient dans les EPLE, dans l'enseignement supérieur ou les services,
- de prendre en compte la faible attractivité de l'académie qui induit une contractualisation et une précarisation des emplois,
- de revoir le régime indemnitaire académique afin, justement, qu'il recrée de meilleures conditions d'accueil et de travail,

Plus particulièrement sur l'ordre du jour, A&I-UNSA exige que les entretiens professionnels soient menés avec le sérieux et la régularité qui s'imposent.

Les commissaires paritaires concluent leur intervention par des remerciements adressés aux services de la DAP.



Lettre de Luc Farré, secrétaire de l'UNSA fonction publique du 20 octobre 2017 :

Monsieur le Premier Ministre,

Le protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrière et Rémunération) a fait l'objet d'une négociation approfondie pendant deux années. Au regard de son intérêt pour les agents concernés, les organisations syndicales signataires en ont accepté les contreparties, en particulier celles liées à l'allongement des carrières et à une application étalée dans le temps. Ce protocole constitue de fait aujourd'hui un élément essentiel pour les fonctionnaires.

Lors du rendez-vous salarial du lundi 16 octobre, le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a bien confirmé son application totale mais a également annoncé un report du calendrier d'application d'un an. Ce qui constituerait une injustice pour de nombreux fonctionnaires qui attendaient, en 2018 sa mise en œuvre. Ceux proches de la retraite seraient particulièrement impactés.

Syndicat Administration et Intendance Tour ESSOR - 14 rue Scandicci 93500 PANTIN

Tél. 01.57.14.07.80 – Fax : 01.48.40.45.95

Numéros AZUR 0811 468 015 - Fax. 0811 468 016 e-mail: aeti@aeti-UNSA.org

N°21 de NOVEMBRE 2017

Ce choix, s'il était confirmé dans la loi de finances 2018, romprait le lien de confiance construit sur les engagements réitérés, publics et fermes entre les organisations syndicales signataires et les employeurs publics.

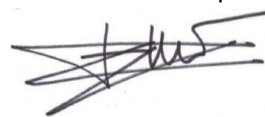
L'annonce de ce report de 12 mois survient, de plus, dans un contexte difficile pour les agents publics qui se sentent stigmatisés par une accumulation de mesures négatives à leur encontre : décision de geler de nouveau la valeur du point d'indice en 2017 et en 2018, le retour d'une journée de carence, la seule compensation de la CSG (difficilement acquise au bout d'un mois de discussions), baisse des effectifs en cours.

Pour l'UNSA Fonction Publique, cette décision de report décrédibiliserait tant la parole des employeurs que l'engagement des organisations syndicales signataires. Cette situation risque de compromettre gravement la qualité du dialogue social futur dans la fonction publique.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, au nom de l'UNSA Fonction Publique, je vous demande de bien vouloir reconsidérer cette décision de report pour que 2018 ne soit pas une année blanche en matière d'application du protocole PPCR.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Luc FARRÉ, Secrétaire général, UNSA Fonction Publique



Pourquoi adhérer ?

Nos résultats aux dernières élections professionnelles de 2014 nous assurent une position de force au sein de toutes les instances décisionnaires ou de réflexion :

■ Nous vous représentons dans toutes les catégories et tous les corps de l'AENES, y compris les contractuels, que ceux-ci exercent en services, en université, en CROUS ou en EPLE... : <http://www.aeti-creteil.fr/pourquoi-adherer-45>



http://www.aeti-creteil.fr/IMG/pdf/bulletin-adhesion_2016-2017.pdf

« LE SYNDICALISME, C'EST S'OPPOSER MAIS AUSSI PROPOSER ! »

Adhérer nombreux à A&I – UNSA, c'est être plus fort ensemble !

Vos secrétaires départementaux 2017/18



- Jeanne Dwarkasing pour la Seine et Marne (77), jeanne.laguerre@ac-creteil.fr
- Emilie Govehovitch pour la Seine-Saint-Denis (93), emilie.govehovitch@ac-creteil.fr
- Patrice Gracchus pour le Val de Marne (94), patrice.gracchus@ac-creteil.fr

Des permanences dans les DSDEN et des réunions régulières (bureaux départementaux) sont organisés selon le calendrier précisé sur notre site : <http://www.aeti-creteil.fr/>
vous êtes, bien évidemment, invités à y assister (droit syndical).



- ADJAENES : Franck CHARRONDIÈRE : franck.charrondiere@ac-creteil.fr
- SAENES : Eric DHAINES : eric.dhaines1@ac-creteil.fr
- AAE : Sylvie JURAYER : sylvie.jurayer@ac-creteil.fr
- ET faire copie au secrétaire académique : Serge Lagauzère : serge.lagauzere@ac-creteil.fr

Pour tout conseil et renseignement auprès du siège national à Pantin :
Contactez Dominique Chassagne ou Serge Lagauzère Au 01 57 14 07 80. Ou : prenom.nom@aeti-uns.org

Rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.aeti-creteil.fr>

Vous y trouverez tous les numéros du cristolien, des brèves sur l'actualité du moment et des articles. *Nous serons toujours disponibles pour répondre à vos demandes, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner afin que vos droits soient respectés ET reconnus.*

Syndicat Administration et Intendance Tour ESSOR - 14 rue Scandicci 93500 PANTIN

Tél. 01.57.14.07.80 – Fax : 01.48.40.45.95

Numéros AZUR 0811 468 015 - Fax. 0811 468 016 e-mail: aeti@aeti-UNSA.org